

TÉLÉMÉD'CONFLUENT

Le service de chirurgie vasculaire de l'Hôpital privé du Confluent lance, avec l'appui de l'ARS, une nouvelle application de télémedecine adaptée aux plaies vasculaires chroniques.

A qui s'adresse la télémedecine ?

- Les bénéficiaires : les patients porteurs de plaies vasculaires chroniques
- Les utilisateurs : médecins, infirmier(e)s diplômé(e)s d'état (libéraux indépendants, libéraux en cabinet, EHPAD, HAD...)

Quand avoir recours à la télémedecine ?

- Pour obtenir l'avis et le diagnostic à distance d'un spécialiste sur une plaie vasculaire complexe
- Pour organiser une consultation à distance avec un spécialiste
- Pour la surveillance de plaies vasculaires chroniques
- Pour demander d'être assisté à distance dans la réalisation d'un acte de soin

Les bénéfices pour les patients

- Améliorer l'accès aux soins pour les patients en situation d'isolement en apportant au domicile une expertise médicale et paramédicale
- Faciliter le suivi et la prise en charge des patients chroniques
- Renforcer le lien avec le patient et ses proches pour une éducation thérapeutique efficiente
- Permettre une meilleure évaluation de l'environnement de vie du patient pour une plus grande adaptation de la prise en charge à ses besoins
- Eviter les déplacements non indispensables ou désagréables et permettre au patient d'être maintenu dans son environnement
- Réduire les délais de prise en charge

Les bénéfices pour notre système de santé

- Diminuer les coûts de santé en limitant les complications et donc les passages aux Urgences et les hospitalisations
- Réduire les dépenses liées aux transports
- Permettre d'utiliser les ressources médicales plus efficacement en regroupant en amont et sur une journée les examens complémentaires
- Répondre aux défis de la démographie médicale

Les bénéfices pour les professionnels de santé

- Faciliter et fluidifier les coopérations entre professionnels de santé
- Améliorer la pratique médicale en accompagnant et formant les professionnels non experts
- Rompre l'isolement médical

A l'Hôpital privé du Confluent, nous organisons, à partir d'une simple photo, l'ensemble de la prise en charge de votre patient porteur d'une plaie vasculaire.

Comment organiser une consultation de télémedecine ?

L'accès à la télémedecine se fait sur prescription médicale

- 1) Contactez l'infirmière dédiée à la prise en charge des plaies vasculaires chroniques en demandant la création d'un compte sur notre application Téléméd'Confluent.
*Mail : elodie.bossard@groupeconfluent.fr
Tél. : 02 28 25 51 25*
- 2) Vous recevrez un e-mail de confirmation de création de compte contenant votre identifiant et votre mot de passe.
- 3) Téléchargez notre application Téléméd'Confluent sur votre smartphone ou tablette et connectez-vous avec les codes fournis dans l'e-mail de confirmation.
- 4) Une fois connecté sur votre compte personnel, créez dans l'application un dossier pour votre patient avec une photo de sa plaie et envoyez une demande de télémedecine.
- 5) L'infirmière vous contactera pour prendre rendez-vous.

Nous sommes à votre disposition pour vous guider pas à pas dans cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter au secrétariat de chirurgie vasculaire au 02 28 25 51 25.

L'application Téléméd'Confluent est disponible sur :

